

PARTENARIAT CHAMBRE NATIONALE DES SERVICES D'AMBULANCES ET AFT-IFTIM

Dans le cadre du développement de la formation professionnelle dans les transports sanitaires, une convention de partenariat a été signée le 25 septembre 2009 entre M. Bernard Boccard, Président de la Chambre Nationale des Services d'Ambulances et M. Bernard Prolongeau, Président Délégué Général du Groupe AFT-IFTIM.

Renforçant une collaboration de 25 ans, cette nouvelle convention résulte de la nécessité de prendre en compte les évolutions et transformations de la formation professionnelle en matière de transports sanitaires, à savoir la création du Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA) succédant au Certificat de Capacité Ambulancier (CCA) et l'ouverture par le Groupe AFT-IFTIM de 16 Instituts de Formation d'Ambulanciers dans 8 régions (*). Ils devraient passer dans les mois à venir à 20 Instituts dans 12 régions.

A travers cette convention,

La C.N.S.A confirme son engagement à :

- associer le Groupe AFT-IFTIM à tous ses projets de formation professionnelle au bénéfice des salariés du Transport Sanitaire,
- intervenir dans trois des modules de formation du DEA organisés dans les Instituts de Formation d'Ambulanciers. Ces modules portent sur les thèmes « *Etablir une communication adaptée au patient et à son entourage, Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins, Organiser les activités professionnelles dans le respect des règles et des valeurs de la profession* »

Il s'agit-là d'un engagement très fort de la C.N.S.A afin d'assurer un message homogène sur le professionnalisme et l'éthique de l'ambulancier aux futurs professionnels. La CNSA a d'ailleurs engagé depuis plus de deux ans un processus de formation et de qualification de ses intervenants détachés dans les IFA.

Le Groupe AFT-IFTIM s'engage à :

- maintenir et développer ses Instituts de Formation d'Ambulanciers afin d'offrir une offre de proximité aux professionnels du transport sanitaire,
- assurer l'uniformité du niveau et du contenu de ses formations et du maintien de son adéquation avec les attentes des sociétés de transport sanitaire.
- Organiser annuellement un Comité National d'Orientation. Composé de professionnels du transport sanitaire, il aura pour mission principale de veiller à ce que les prestations de formations organisées par le Groupe AFT-IFTIM au bénéfice des sociétés de transport sanitaire correspondent bien aux attentes des professionnels.

** Les 16 Instituts de Formations d'Ambulanciers du Groupe AFT-IFTIM ont été mis en place progressivement à partir de 2007 :*

- Basse Normandie : Caen, Vire, Cherbourg
- Champagne Ardenne : Torvilliers
- Ile- de- France : Le Tremblay sur Mauldre, Savigny le Temple, Gennevilliers
- Languedoc Roussillon : Pérols (Montpellier), Lezignan-Corbières
- Lorraine : Metz
- Midi Pyrénées : Toulouse, Albi, Cahors
- Picardie : Monchy Saint Eloi
- Rhône Alpes : Villette d'Anthon, Pringy (Annecy)

De janvier à septembre 2009, plus de 900 personnes ont bénéficié d'une formation (DEA et auxiliaires ambulanciers) au sein de ces Instituts.

Groupe AFT-IFTIM : Organisme de formation de la profession transport logistique, 2 300 collaborateurs, 75 centres de formation implantés sur toute la France, 200 000 personnes formées en 2008 dont 22 000 jeunes, du cap à bac+6.

Chambre Nationale des Services d'Ambulances : Avec 1500 adhérents répartis sur la France et dans les territoires d'Outre-mer, la C.N.S.A. est l'organisation syndicale patronale la plus importante du transport sanitaire.